



UNIGEL^{MC}

La solution pour les coulées par temps froid

Unigel^{MC} est un béton spécialement conçu pour une mise en place par temps froid jusqu'à des températures ambiantes de -5 °C. Il est possible de couler ce type de béton sans chauffage en respectant certaines conditions (voir recommandations).

Mise en place

La mise en place d'Unigel^{MC} s'effectue avec des équipements conventionnels, soit la pompe, le godet ou directement de la bétonnière. Les caractéristiques d'Unigel exigent une mise en place dans un délai maximal de 90 minutes après le gâchage.

Propriétés mécaniques

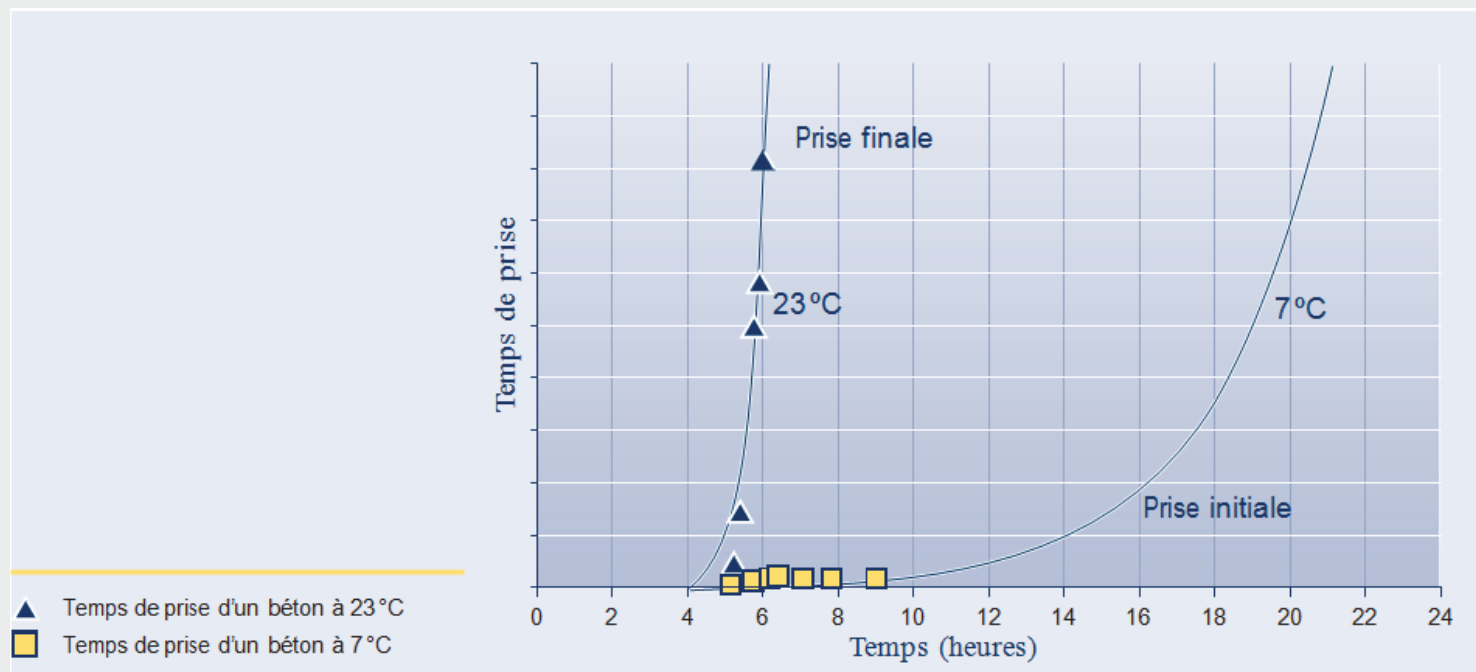
Unigel^{MC} est disponible en plusieurs formulations distinctes. Les classes de résistance disponibles sont de 25, 30, 32 et 35 MPa, avec ou sans air entraîné, pour des températures ambiantes de référence de 5 °C, 0 °C et -5 °C. La température ambiante de référence est déterminée comme étant la température minimale à partir du début de la coulée jusqu'à 8 heures après la fin du bétonnage.

Fluidité

Unigel^{MC} est formulé à l'aide d'adjuvants de dernière génération permettant une mise en place sans ajustement au chantier. L'affaissement au point de livraison est de 120 +/- 30 mm.

Temps de prise

Le temps de prise du béton est grandement influencé par la température ambiante. Tel que démontré ci-après, à 7 °C, le temps de prise initiale d'un béton est de l'ordre de 14 heures alors qu'à 23 °C, le temps de prise est plutôt de l'ordre de 5 heures. La formulation spécifique d'Unigel^{MC} permet, dans certaines circonstances, d'obtenir un temps de prise par temps froid, jusqu'à -5 °C, similaire à un béton soumis à une température de 20 °C.



Recommandations

Les procédures usuelles pour le bétonnage par temps froid, telles que décrites dans la norme canadienne CSA A23.1-09, s'appliquent en tout temps. Il est donc nécessaire de protéger le béton des éléments à l'aide de paravents, couvertures, etc.

- Le béton doit être mis en place dans les 90 minutes suivant le départ de l'usine.
- La quantité minimale à commander est de 5 m³ afin de limiter la perte de chaleur pendant le transport.
- L'épaisseur minimale de l'ouvrage doit être de 150 mm.
- Le béton doit être protégé de la neige ou de la pluie pendant la mise en place et la finition.
- Les coffrages ou la fondation ne doivent pas être gelés, glacés ou enneigés.
- Prévoir un temps de livraison raisonnable afin d'éviter le délai d'attente au chantier.

RÉGION OUEST



Administration /Ventes
300, rue Saulnier
Laval (Québec) H7M 3T3
Canada
450 629-0100 • 1 800 361-2388
Téléc. : 450 629-2175

Commandes

Montréal / Montréal-Est
Laval / Rive-Nord / La Prairie / Vaudreuil-Dorion
514 332-1901 • 1 800 561-7837
Rive-Sud / Mont-Saint-Hilaire
450 467-2864 • 1 800 483-2386



Administration / Ventes /Commandes
110, rue Bélanger
Châteauguay (Québec) J6J 4Z2
Canada
450 699-0880 • 514 397-0333
Téléc. : 450 699-3474



Administration / Ventes / Commandes
200, rue Louis-Hébert
Mascouche (Québec) J7K 0R5
Canada
450 474-4147 • Téléc. : 450 474-0095

RÉGION EST



Administration /Ventes/
Commandes
3725, rue Saint-Henri
Québec (Québec) G1E 2T4
Canada
418 667-2060 • Téléc. : 418 666-9793
Québec (Beauport)
418 667-2066 – **béton**
418 667-2067 – **agrégats**
Sainte-Marie-de-Beauce
418 387-6651
Saint-Raphaël
418 243-2109
1 800 463-7016 – **béton**
418 243-2106 – **agrégats**
Témiscouata-sur-le-lac (Cabano)
418 854-0908



Administration /Ventes /
Commandes
222, boul. Léon-Vachon
Saint-Lambert (Québec) G0S 2W0
Canada
418 889-5111 • 1 800 561-6476
Téléc. : 418 889-5112
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Lambert-de-Lauzon
Saint-Jean-Port-Joli

RÉGION CENTRE



Administration /Ventes /
Commandes
Trois-Rivières
885, rue Berlinguet
Trois-Rivières (Québec) G8T 8N9
Canada
819 376-2540 • Téléc. : 819 371-3163
Shawinigan
819 539-6921

